Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine

de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1983)

Heft: 6: Permanence du BCF

Rubrik: ...et futures

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- Associer le BCF à des réunions de parents d'élèves, afin de les sensibiliser au problème;
- présenter la brochure aux enseignants lors des synodes de district;
- poursuivre la discussion avec les enseignants intéressés, même après la distribution du document, pour établir un bilan de la campagne et préparer les prochaines distributions;
- soulever et débattre du problème avec les élèves, en classe, à l'aide de la brochure.

22 et 23 septembre

La commission fédérale chargée des questions féminines, répondant à l'invitation du BCF, est venue à Delémont tenir une séance de deux jours et prendre ainsi l'air du Jura. Elle existe depuis 1976, et est composée de vingt personnes, 14 femmes et 6 hommes. C'est Madame Lili Nabholz qui la préside. Gabrielle Nanchen et Marcel Banz siègent à la vîce-présidence. Marie-Josèphe Lachat en faît partie depuis 1981.

La commission a donc délibéré le jeudi de 10 h 30 à 15 h 30, puis elle fut saluée par Pierre Boîllat, Chef du Département de Justice et Intérieur, auquel appartient le BCF. La commission fédérale rencontra ensuite la commission du BCF et c'est ensemble que, très amicalement, se fit la visite de la collégiale de St-Ursanne sous la conduite de Giuseppe Gerster et de Porrentruy (ville, ancien hôpital et St-Pierre) avec les commentaires de Michel Hauser. Après l'apéritif servi au Château, les deux commissions dégustèrent le repas régional dans un restaurant d'Ajoie.

Le vendredi matin à 8 h 15, la commission fédérale reprenait ses travaux jusqu'à 12 h 30.

... et futures

Mi-octobre

Enfin, voilà la brochure tant attendue, sur la formation professionnelle des filles intitulée "Pourquoi une formation professionnelle ?". Pour des raisons pratiques, la sortie de cette brochure a été retardée, mais maintenant la voici, nous pouvons vous la présenter!

Ce projet, commencé depuis près de deux ans, correspond à nos objectifs concernant la formation professionnelle des jeunes filles:

- Encourager la formation professionnelle et la poursuite des études des jeunes filles;
- favoriser la diversification du choix professionnel des jeunes filles.

En effet, dans une première partie, cette brochure dépeint par une bande dessinée les avantages d'une formation professionnelle. C'est l'histoire de Sophie, Martine et Camille! Trois jeunes filles qui se trouvent confrontées, la fin de la scolarité arrivant, aux deux questions: "Faut-il accomplir une formation professionnelle?", "Quelle formation choisir?".

La seconde partie présente l'inventaire des formations réglementées par l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers (OFIAMT) qui peuvent être entreprises dans le Jura. Une bonne centaine d'apprentissages se trouve répartie en quatorze domaines, afin d'en faciliter l'examen.

Cette brochure sera diffusée dans les classes de 7e, 8e, 9e, et 10e années des degrés primaires et secondaires, en automne 1983 et rediffusée en 1984 et 1985. Elle a donc été éditée en 6'000 exemplaires.

Elle a été ralisée par Marie-Josèphe Lachat en collaboration avec le groupe de travail "formation" de la commission du BCF, soit Guite Aubry, Brigitte Girardin, Nelly Hennet et Monique Muller.

Maman, maman, l'électricienne a fait santer les plombs :::!

Les dessins sont de Marie-Friedli d'Undervelier, la maquette et mise en page de Chantal et Laurent Bregnard, graphistes à Courroux.

"Pourquoi une formation professionnelle" peut être obtenue au Bureau de la condition féminine, 19, Rue des Moulins, 2800 Delémont. Tél. 066 / 22 98 66.

4, 5 et 6 novembre

Lors du Séminaire "PAROLE - SAVOIR - ACTION", Catherine Berthet de Genève, une des animatrices de l'IDAC (Institut d'action culturelle), nous avait entretenues de l'importance de la pose de la voixpour surpasser les difficultés que les femmes rencontrent devant la prise de parole.

Aussi, Catherine Berthet a eu l'idée d'organiser un stage de pose de voix dans le Jura. Celui-ci a eu lieu du 4 au 7 août à Porrentruy. 11 personnes (1 homme et 10 femmes !) y ont participé et ont travaillé les éléments suivants : le développement de l'écoute, l'anatomie et la physiologie de l'émission du son, la respiration, les résonnances, les mouvements vocaux, le chanté, le parlé et les possibilités sonores du corps.

A l'issue de ce stage, les participants ont souhaité qu'en tel week-end soit répété. Celui-ci aura lieu à

Delémont les 4, 5 et 6 novembre 1983

dans les locaux de l'Ecole de culture générale. L'horaire sera le suivant :

- vendredi 4 : 18.30 - 21.30 h

- samedi 5 et dimanche 6 : 10 h à 13 h.

Le prix du cours est fixé à fr 80.--.

Ce stage est ouvert à toutes et à tous ! Que vous ayez ou non participé au premier cours, vous pouvez vous inscrire au Bureau de la condition féminine.

Pour recevoir INFORM'ELLES

Renvoyer ce talon-réponse (seulement pour les personnes ne l'ayant pas encore fait) au BUREAU DE LA CONDITION FEMININE - Rue des Moulins 19, 2800 Delémont. Tél. 066 / 22 98 66

NOM:

PRENOM:

RUE:

No POSTAL ET DOMICILE

LIEU ET DATE :

SIGNATURE :